



Le 8 mai 2020

Robert.Sincennes@tc.gc.ca

330, rue Sparks
Ottawa, Ontario
K1A 0N5

Votre référence : 16495672

Notre référence :

Chers collègues de l'industrie,

Un processus qui permet d'effectuer des examens ou des vérifications périodiques du système de gestion de la sécurité ainsi que des examens ou des vérifications pour un motif valable constitue l'un des composants d'un système de gestion de la sécurité exigés par les alinéas 107.03 g) et h) du *Règlement de l'aviation canadien* (RAC).

Les titulaires de certificats délivrés en vertu des parties III, IV, V, VI, VII et VIII du *Règlement de l'aviation canadien* doivent également mettre en œuvre et maintenir un programme d'assurance de la qualité, conformément aux exigences propres à la partie qui les concerne.

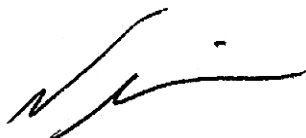
De nombreuses entreprises comptent sur des fournisseurs tiers spécialisés pour effectuer les tâches liées aux examens ou aux vérifications du système de gestion de la sécurité et/ou du ou des programmes d'assurance de la qualité. Cette situation présente un défi particulier, car certains fournisseurs de services peuvent ne pas être en mesure de mener ces activités en raison de la crise de la COVID-19.

Pour aider les entreprises qui comptent sur des fournisseurs de services tiers et pour poursuivre les opérations dans le contexte actuel, Transports Canada adopte une méthode de surveillance souple pour ce qui est de la conduite de ces examens et vérifications périodiques. Cette mesure temporaire s'appliquera jusqu'à nouvel ordre.

Les entreprises doivent aviser leur inspecteur principal si elles ne sont pas en mesure de mener l'examen et/ou la vérification du système de gestion de la sécurité ou du programme d'assurance de la qualité en respectant l'échéancier habituel. Les entreprises doivent aussi informer leur inspecteur principal des mesures d'atténuation en place pour assurer la continuité et la sécurité de leurs activités pour le moment.

Pendant la crise de la COVID-19, les entreprises doivent prendre toutes les décisions nécessaires pour s'assurer que leur système de gestion de la sécurité et leurs programmes d'assurance de la qualité demeurent efficaces.

Merci de votre collaboration en ces temps difficiles.



Robert Sincennes
Le directeur, la direction des normes
Transports Canada